



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Travaux

AT 2023-27

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –

Courriel : commande-publique@bergerac.fr, Site internet : <https://www.bergerac.fr> -

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Travaux de mise aux normes incendie du stade Gaston Simounet à Bergerac

- Lot 1 – Électricité CFO / CFA / SSI
- Lot 2 – Menuiserie extérieure
- Lot 3 – Menuiserie / Faux plafond / Peinture

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Électricité CFO / CFA / SSI	SPIE Building Solution	24430 Marsac sur l'Isle	65 500,00 €
2	Menuiserie extérieure	BSP Métallerie (mandataire) A2S Bâtiment Aquitaine	24100 Bergerac 24240 Rouffignac de Sigoulès	24 314,00 €
3	Menuiserie / Faux plafond / Peinture	SAS NADAL Dominique	24380 Vergt	67 000,00 €

Durée du marché : La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les travaux devront être réalisés de février 2024 à août 2024.

Date d'attribution du marché : Le 15 décembre 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 15 décembre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81